

VILLE DE  
SAINT MÉDARD  
EN JALLES



## Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles

### DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA VILLE À LA COMMISSION DE RÉFORME. DÉCISION

#### Séance du 18 juillet 2020

L'an deux mille vingt , le dix huit juillet à 09:30.

Le conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances **sous la présidence de Monsieur Stéphane Delpeyrat, maire.**

#### Présents :

M Delpeyrat, M Trichard, Mme Bru, M Cristofoli, Mme Marenzoni, M Cases, Mme Guérin, M Apoux, Mme Canouet, M Royer, Mme Pouban, M Joussaume, Mme Fize, M Capouillez, Mme Feytout-Perez, Mme Rigaud, Mme Damisa, M Tartary, M Claverie, Mme Durand, M Roscop, Mme Berbis, M Mallein, Mme Pomi, M Morisset, Mme Laplace, Mme Martin, M Grémy, Mme Ersin, M Mangon, M Bessière, Mme Courrèges, Mme Picard, Mme Branas, M Hélaudais

#### Absent(s) ayant donné(s) leur pouvoir :

M Croizet à M Royer  
Mme Vaccaro à Mme Branas  
M Augé à Mme Picard  
M Acquaviva à Mme Picard

**Secrétaire de séance : M Bruno Cristofoli.**

La séance est ouverte,

Délibération du : 18 juillet 2020  
Rendue exécutoire le : 21 juillet 2020  
Publiée le : 21 juillet 2020

Signé : Le maire Stéphane Delpeyrat

# Délibération du conseil municipal

Séance du 18 juillet 2020

## DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA VILLE À LA COMMISSION DE RÉFORME. DÉCISION

M Stéphane Delpeyrat, Maire, présente le rapport suivant.

**Vu** la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale.  
**Vu** l'arrêté du 4 août 2004 relatif aux commissions de réforme des agents de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière.  
**Vu** la délibération DG14\_028 du 12 février 2014 décidant de confier, à compter du 1<sup>er</sup> mars 2014, au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde, le secrétariat de la commission de réforme, précédemment assuré par la Préfecture.  
**Considérant** la nécessité de procéder à la désignation de représentants de la collectivité à la commission de réforme (deux titulaires et quatre suppléants), membres de l'organe délibérant titulaires d'un mandat électif.

### Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**Désigne** en qualité de représentants de la collectivité à la commission de réforme :

Représentants titulaires	Représentants suppléants
M. Bernard Cases	Mme Cécile Pouban
	Mme Karine Guérin
Mme Françoise Fize	M. Bruno Cristofoli
	Mme Cécile Marenzoni

Les conclusions mises aux voix sont adoptées à **30 POUR, 0 CONTRE et 9 ABSTENTION(S)**.

Fait et délibéré à Saint-Médard-en-Jalles  
le 18 juillet 2020  
pour expédition conforme  
Le maire,



Stéphane Delpeyrat



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

**Collectivité : VILLE SAINT MEDARD EN JALLES (33)**

**Utilisateur : Desrosier Céline**

### Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	DG20_056
Date de la décision :	2020-07-18 00:00:00+02
Objet :	DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA VILLE À LA COMMISSION DE RÉFORME. DÉCISION
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.3.4 - autres
Identifiant unique :	033-213304496-20200718-DG20_056-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
033-213304496-20200718-DG20_056-DE-1-1_0.xml	text/xml	941
Nom original :		
DG20_056.pdf	application/pdf	485704
Nom métier :		
99_DE-033-213304496-20200718-DG20_056-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	485704

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	21 juillet 2020 à 09h11min37s	Dépôt initial
En attente de transmission	21 juillet 2020 à 09h11min37s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	21 juillet 2020 à 09h11min42s	Transmis au MI
Acquittement reçu	21 juillet 2020 à 09h11min54s	Reçu par le MI le 2020-07-21